https://www.douville-sur-andelle.fr/faire-un-signalement/

Faire un signalement

Vous constatez un désagrément dans votre rue, votre quartier ou dans la commune ? Faites-le savoir en contactant la mairie.

Par ce formulaire, vous pouvez signaler un éclairage défectueux, un trou dans la chaussée, un élagage d’arbres, la présence de sacs poubelles sur le trottoir, une situation inhabituelle sur le domaine public ou encore une proposition d’amélioration.

Contact

Mairie de Douville-sur-Andelle

20 rue du Cardinal Amette 27380 Douville-sur-Andelle
02 32 49 99 67 Contacter par mail